



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 13 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 mars à dix-neuf heures, le Comité syndical dûment convoqué le 8 février deux mille vingt-quatre, s'est réuni salle du Conseil à LIGNE, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Anne-Marie CORDIER.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16

Nombre de délégués présents (titulaires et suppléants) : 17

Nombre de délégués participant au vote : 13

Titulaires présents :

Elus Couffé : Daniel PAGEAU, Suzanne LELAURE, Roseline VALEAU, Frédéric DELANOUE

Elus Le Cellier : Philippe MOREL,

Elus Ligné : Anne-Marie CORDIER, Maurice PERRION, Déborah SIDDI

Elus Mouzeil : Daniel GARNIER, Jacqueline LE TEXIER, Florence BEZIER, LE BRESTEC Damien

Titulaires absents excusés :

Elus Le Cellier : Aurelia AUDRAIN, Michael DAVID, Céline VERMOSEN

Elus Ligné : Stéphanie BÉRITAULT (pouvoir à Anita MENET), (pouvoir à Anita MENET,)

Suppléants présents :

Elus Couffé : Eugénie MBILEMBI BOMODO, Cécile COTTINEAU

Elus Ligné : JOURDON Deborah, MENET Anita (pouvoir de Stéphanie BERITAULT), NIEL Guillaume

Suppléants absents excusés :

Elus Couffé : FEILLARD Sylvie, LE MOAL Sylvie

Elus Le Cellier : HERBETTE Stéphanie, BAUDEL Alice, ERMENEUX Alix, PICAT Didier

Elus Ligné : VASSAULT DUVAL Aurélie

Elus Mouzeil JULIENNE Marina, DESORMEAUX Benoît, RAFFIN Marie, TRUIN Nathalie

Secrétaire de séance : Roselyne VALEAU

N°13.03.2024-06 : SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Les associations du secteur seront reçues courant avril mai pour analyser leurs nouvelles demandes de subventions. Les premiers versements d'acompte auront néanmoins lieu dès début avril et seront basés sur les subventions versées en N-1 dont la répartition est la suivante :

TOTAUX PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2023
PETITE ENFANCE	Multi-Accueil « Les Petits Pas de Jules Verne »	80 378 €
ACCUEILS PÉRISCOLAIRES	Couffé Animation Rurale (CAR)	4 531 €
	Accueil Enfance Le Cellier	13 155 €
ACCUEILS DE LOISIRS	Couffé Animation Rurale (CAR)	12 000 €
	Accueil Enfance Le Cellier	11 705 €
ANIMATION JEUNESSE	Couffé Animation Rurale (CAR)	19 000 €
Versement total		140 769 €

TOTAUX PAR ASSOCIATION	ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2023
	Multi-Accueil « Les Petits Pas de Jules Verne »	80 378 €
	Couffé Animation Rurale (CAR)	35 531 €
	Accueil Enfance Le Cellier	24 860 €
	TOTAUX	140 769 €

Vu la délibération du 21 juin 2023, fixant pour l'année 2023 le montant des subventions versées aux associations signataires de la convention d'objectif,

Vu la convention d'objectif signée avec les associations, couffé animation rurale, accueil enfance du Cellier et le multi-accueil « les petits pas de Jules de Verne »,

Vu les dispositions de l'article 5 de la convention d'objectif fixant les conditions de versement des acomptes,

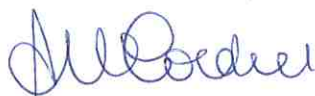
Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide de :

Suffrages exprimés :			
Voix pour : 13	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

- D'autoriser ces premiers versements du premier acompte de 25% sur la base de la subvention de l'année N-1

- Dit que les montants définitifs des subventions 2024 seront soumis au vote du Comité syndical en juin,

La Présidente,



Anne-Marie CORDIER

La secrétaire de séance



Roselyne VALEAU

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture le :

Envoyé en préfecture le 25/03/2024

Reçu en préfecture le 25/03/2024

Publié le



ID : 044-244400669-20240313-13032024_06-DE